



CANTON DE VAUD
PLAN DIRECTEUR CANTONAL DES RIVES VAUDOISES DU LAC LÉMAN

NO FICHE : **1** | COMMUNE : **MIES** | Mise à jour : **15.01.1996**

No mesure : **N1** | Référence : **Plan 1**

Lieu-dit : **LES CRÉNÉES** | Domaine : **Milieux naturels**

Caractéristiques du site :

A l'extrémité ouest du rivage de la commune de Mies, le secteur des Créneés constitue un biotope d'une qualité remarquable qui mérite des mesures de protection et de gestion adaptées. Ce secteur est actuellement affecté à l'habitation de faible densité.

L'intérêt biologique porte également sur le milieu lacustre, en s'étendant au nord-est jusqu'au port de Mies-Tannay.

Objectif	Mesure	Degré priorité :
Assurer la protection des milieux naturels du site des Créneés.	Zone de protection biologique supérieure. Se référer aux fiches sectorielles concernant les milieux naturels.	1

Affectation(s) actuelle(s) Habitation de faible densité	Changement d'affectation : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Zone de protection
--	---

Instance(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Canton Commune	Service(s) concernés SFFN SAT SEPE
--	---

Référence à d'autres mesures : **GP2**

